

FNC – CGSLB Wallonne – WBI

FORMATION SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES EN MATIERE DE LEGISLATION DU TRAVAIL ET DE DIALOGUE SOCIAL

Programme de travail

1^{er} jour

Heures	Activités
08h30	Ouverture
08h35	Présentation des participants
09h15	Présentation des objectifs
09h05	Formulation des attentes
09h15	Démarrage : <ul style="list-style-type: none">- mot de bienvenue- brève présentation des partenaires au projet- région Wallonne de Belgique- CGSLB Wallonne
09h25	Le syndicat : présentation et discussions
11h20	Pause café
11h20	Le syndicat : présentation et discussions (suite et fin)
13h00	Pause déjeuner
14h00	Législation du travail : <ol style="list-style-type: none">1. Les normes internationales du travail sur :<ul style="list-style-type: none">- la liberté syndicale : convention de l'OIT n° 87- le droit d'organisation et de négociation collective : convention de l'OIT n° 982. Les normes nationales du travail sur :<ul style="list-style-type: none">- la liberté syndicale et le droit d'organisation et de négociation collective : code du travail congolais : <p>Présentation et discussions</p>
15h30	Pause déjeuner.
15h45	Le dialogue social <ol style="list-style-type: none">1. les normes des bases :<ul style="list-style-type: none">- les normes internationales du travail : conventions de l'OIT n° 144 et 154- les normes nationales du travail : code du travail congolais2. la représentation des travailleurs dans l'entreprise<ul style="list-style-type: none">- les normes internationales du travail : convention de l'OIT n°135- les normes nationales du travail : code du travail congolais. <p>Présentation et discussions.</p>
17h00	Fin des activités de la journée

2^{ème} jour

Heures	Activités
08h30	Retour sur la veille
08h45	Le malaise des cadres : <ul style="list-style-type: none">- qui est cadre ? quelle est sa responsabilité dans l'entreprise ?- travaux de groupes- mise en commun
10h30	Pause café
10h45	La pratique syndicale de la FNC/UNTC <ul style="list-style-type: none">- négociation des dispositions particulières en faveur des cadres : pourquoi ?- justification de la naissance de la FNC, son combat pour la représentation syndicale des cadres dans l'entreprise- Présentation et discussions
13h00	Pause déjeuner
14h00	<ul style="list-style-type: none">- Présentation du site web de la FNC- préparation de la base des données- élaboration des plan d'action. Résolutions et recommandations : <ul style="list-style-type: none">- A partir du mémorandum et du plaidoyer, produire un argumentaire renforcée en vue de projets de textes visant la représentation des cadres dans l'entreprise et leur syndicalisation
15h00	Pause café
15h15	Résultat
16h00	Vérification des attentes Evaluation
16h45	Clôture